

CONSEIL MUNICIPAL – Séance du 11 juin 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré, accepte la modification du règlement de la cantine scolaire qui sera remis aux parents d'élèves, affiché à la cantine scolaire et inséré sur le site de la mairie.

La réception des travaux du garage attenant au logement communal route de St Valery a eu lieu le jeudi 31 mai. Un avenant en moins-value de 850 € HT pour le lot N° 2 – Ossature bois, menuiseries extérieures de l'entreprise Callais est accepté par le conseil municipal. Le nouveau montant du marché est porté à 10 715.58 € TTC.

L'installation d'une table de ping-pong derrière la salle des fêtes est prévue vers le 15 juin par l'entreprise Environnement Service.

Les deux jeux fitness extérieurs qui étaient en réparation devraient être réinstallés pour cet été.

Le nombre de nouvelles inscriptions à l'école pour l'instant est de 9 élèves pour un départ de 18 élèves. M. le Maire informe le conseil que les trois enseignants de l'école primaire partent à la fin de l'année. Une subvention complémentaire de 400 € à celle votée au budget primitif de 3 800 € est acceptée par le conseil pour financer le séjour des classes de CM1 et CM2 à la Clusaz du début d'année.

Le budget primitif 2018 ayant été voté, le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré accepte de voter la décision modificative correspondante :

Compte 615221 travaux bâtiments – 400€

Compte 6574 subventions + 400€

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré, accepte de renouveler la convention pour deux ans avec l'entreprise Destruct Guêpes pour la destruction des nids d'hyménoptères chez les particuliers. La commune prend en charge 60 € par intervention. En cas d'intervention plus compliquée, les frais seront supportés par les particuliers au-delà de 60 €. Les demandes doivent être adressées au secrétariat de la mairie.

Le conseil municipal accepte, sur la demande de M. Voisin et de M. Corruble, de financer une partie de l'achat du drapeau pour les anciens combattants qui est très vétuste.